

Curatelle pour proteger ma mère

Par louo, le 27/11/2009 à 16:09

Bonjour,

je m'occupe toute seule de ma mère, et je voudrais s'avoir comment je pourrais etre sa tutrice ou curatelle

effectivement comme il n'y a pas d'entente familiale je voudrais me proteger et proteger ma mere

quel serait le cout et demarches a faire??????

Merci pour vos réponses